



## **PROJET PEDAGOGIQUE**

### **« Sport et Nature » Accueil de Loisirs du Mont Choisy**

**Vacances d'été AOÛT 2024**

**Du 29 juillet au 23 août**

**FICHE SYNTHETIQUE**

**Nom et coordonnées de l'organisateur :**

Ville de Châlons-en-Champagne  
Service de la Cohésion Sociale  
Hôtel de ville  
Place Foch  
51000 Châlons-en-Champagne

**Coordonnées de la structure de l'accueil :**

Centre Social et Culturel municipal Rive Gauche  
24 rue Henri DUNANT  
51000 Chalons en Champagne

**Nature de l'accueil :**

Accueil de loisirs Sans Hébergement  
Implanté au centre municipal du Mont-Choisy  
51510 Fagnières

**SOMMAIRE**

## Centre Social et Culturel RIVE GAUCHE

INTRODUCTION.....	4
INTENTIONS EDUCATIVES.....	5
I-PROJET EDUCATIF .....	6
II-PROJET PEDAGOGIQUE .....	7
III-PROJET DE FONCTIONNEMENT .....	10
a. Implication des mineurs	
b. Accueil des mineurs en situation d'handicap	
1- PUBLICS ACCUEILLIS.....	10
a. Répartition par tranche d'âge.	
b. L'accueil des enfants en situation de handicap.	
2- LIEUX D'ACCUEILS .....	12
a. Locaux :	
b. Restauration	
c. Transport des enfants	
3- L'EQUIPE D'ENCADREMENT .....	14
a) Composition de l'équipe	
b) Fonctionnement de l'équipe	
4- L'ORGANISATION .....	15
c. L'accueil.	
d. Les activités.	
e. Les projets d'animations.	
f. Les réunions.	
g. Journée type vacances.	
h. Règles à respecter.	
i. Savoir être et savoir-faire.	
j. Moyens financiers.	
k. Rôle des animateurs.	
l. Sécurité.	
5- ROLE DE LA DIRECTION.....	20

## INTRODUCTION

Le projet pédagogique est le document qui décline du projet éducatif de la ville de Châlons-en-Champagne, dans le cadre d'un Accueil Collectif de Mineurs (ACM).

En concordance avec le projet éducatif, il précise la démarche pédagogique de l'équipe.

Elaboré par le directeur de l'accueil, en concertation avec l'équipe pédagogique, il énonce les objectifs pédagogiques qui sont traduits en objectifs opérationnels, le fonctionnement du centre, l'organisation, l'accueil, le rôle du directeur et des animateurs, les aspects de sécurité

....

L'équipe pédagogique dispose ainsi d'un document de référence dans le but de coordonner son action et de rester cohérent qui sera mis à la disposition des parents et communiqué à la direction. Le projet pédagogique, dans le contexte scolaire, est une démarche planifiée et organisée visant à structurer les activités éducatives. Il englobe les valeurs, les principes, les méthodes et les objectifs pédagogiques à atteindre.

Pour la période d'août, le thème retenu est « Le sport et la nature »

Ce thème sera abordé de manière ludique et pédagogique.

Le Mont Choisy, au cœur de la nature, dans un espace clos et sécurisé dispose d'espaces de plein air et des salles d'activités permettant d'être un lieu de socialisation, harmonieux et reconnu pour le bien être des enfants et la satisfaction des parents qui confient leurs enfants.

L'objectif de ne pas de surcharger la journée de l'enfant mais de participer à ses apprentissages dans le bien être (Règles de vie en collectivité, temps de repos, temps d'activités...).

Tout cela afin de lui permettre de s'épanouir et de se préparer à grandir et de devenir un acteur responsable à son devenir citoyen et de trouver sa place dans notre société.

## INTENTIONS EDUCATIVES

La Mairie de Châlons-En-Champagne propose aux familles, dont les enfants de 3/13 ans, sont scolarisés dans les écoles et collèges publiques et privées de la ville, un service d'accueil extrascolaire pour les vacances scolaires.

Elle situe son action éducative en complément de celles de la famille et de son environnement (école, milieu associatif...) et accueille, dans les meilleures conditions, tous les enfants souffrants de pathologie dans le cadre de la mise en œuvre d'un Protocole d'Accueil Individualisé.

L'équipe d'encadrement sera sur toute la durée de l'ACM dans une démarche éducative, prenant en compte les besoins psychologiques et physiologiques de chaque enfant dans le respect des spécificités liées à son âge et à ses capacités. Mais également dans le cadre d'un accueil sécurisé, convivial et bienveillant.

Les activités devront être ludiques variées, socialisantes et adaptées à tous les enfants pour favoriser leur éveil et développement dans les domaines sportifs, artistiques, culturels, citoyens, solidaires ...

Toutes les conditions nécessaires (sécurité, hygiène...) doivent être réunies pour bon déroulement de la vie sur la structure.

## **I- PROJET EDUCATIF**

L'accueil de loisirs doit assurer un rôle social et éducatif auprès du jeune accueilli. C'est un lieu de vie à part entière pour l'éducation aux loisirs et pour la sensibilisation à la citoyenneté.

Il permet d'offrir aux enfants, des possibilités de découvertes et d'enrichissements variés.

C'est un lieu d'apprentissage qui passe en grande partie par le jeu puisque ce dernier fait appel à de nombreuses notions d'éducation mentale et physique : socialisation, respect, motivation, effort, imagination, plaisir ...

## **LES OBJETTIFS EDUCATIF**

1. Assurer un accueil adapté et de qualité pour tous les enfants.
2. Favoriser l'autonomie, la mobilité et l'apprentissage de la citoyenneté.
3. Développer le gout d'apprendre, apprendre autrement et la Réussite Educative.
4. Accompagner le développement de l'enfant dans toutes ses dimensions dans le cadre de parcours éducatifs cohérents.

## **II- PROJET PEDAGOGIQUE**

Dans le respect des grandes intentions éducatives de la ville de Châlons- en-Champagne, le directeur de l'ACM travail avec son équipe à l'écriture et la mise en place du projet pédagogique et des objectifs pédagogiques et opérationnels.

Il est l'application directe du projet éducatif, élaboré par l'équipe de direction en concertation avec l'équipe d'animation.

L'accueil de Loisirs a pour principales missions de mettre en œuvre les objectifs pédagogiques (rappelés ci-dessous) déterminés par la ville dans son projet éducatif en proposant des moments éducatifs, ludiques, agréables aux enfants accueillis tout en veillant à leur sécurité physique, morale et affective.

### **OBJECTIFS PEDAGOGIQUES**

- Développer l'esprit de coopération et de compétition
- Sensibiliser à la nature, à la biodiversité et à l'écologie
- Sensibiliser aux valeurs et au respect des règles de différentes pratiques sportives
- Encourager les enfants à être acteurs de leurs apprentissages et de la vie en collectivité

## Centre Social et Culturel RIVE GAUCHE

<b>Développer l'esprit de coopération et de compétition</b>				
<b>Objectifs opérationnels</b>	<b>Moyens</b>	<b>Critères d'évaluation</b>		
Mettre en place des tournois sportifs divers	Fournir du matériel sportif adapté	<b>Acquis</b>	<b>En cours</b>	<b>Non acquis</b>
	Prévoir des lots			
	Prévoir des fiches de score si nécessaire			
Mettre en place des grands jeux et des activités de coopération	Prévoir un briefing collectif avant le jeu et un débriefing après (pour les animateurs comme pour les enfants).			
Mettre en place un concours de dessins	Prévoir du matériel de dessin varié			
	Donner des consignes claires, mais laisser une liberté de création.			

<b>Objectifs opérationnels</b>	<b>Moyens</b>	<b>Critères d'évaluation</b>		
Mise en place d'activité manuelle et créative autour de la nature	Choisir des activités adaptées à l'âge. (Land art, Herbarium etc...)	<b>Acquis</b>	<b>En cours</b>	<b>Non acquis</b>
Afficher des affiches sensibilisant à l'écologie et au bon geste du quotidien.	Impliquer les enfants dans la disposition des affiches Mettre les affiches à des lieux fréquentés par les enfants			
Associer l'enfant au respect de l'environnement dans la vie quotidienne	Faire le tri pendant les temps de repas  Impliquer les enfants dans le geste simple du quotidien (Éteindre les lumières, ramasser les déchets etc...)			

## Centre Social et Culturel RIVE GAUCHE

<b>Sensibiliser aux valeurs et au respect des règles de différentes pratiques sportives</b>				
<b>Objectifs opérationnels</b>	<b>Moyens</b>	<b>Critères d'évaluation</b>		
		<b>Acquis</b>	<b>En cours</b>	<b>Non acquis</b>
Mettre en place diverses initiations sportives et jeux sportifs	<p><b>Faire appel à des intervenants extérieurs</b></p> <p><b>Utiliser le matériel sportif du centre</b></p>			
Impliquer les enfants dans l'arbitrage des différent sport mis en place	<b>Identifier les enfants volontaires et motivés pour devenir arbitres ou assistants</b>			
Mettre en place des temps d'échange avant et après les activités sportives pour permettre aux enfants d'exprimer leur ressenti, de comprendre les règles, d'analyser les comportements observés et de valoriser les attitudes positives comme l'entraide, le respect et le fair-play.	<b>Encourager l'écoute active et bienveillante dans l'équipe pour que les enfants se sentent libres de s'exprimer.</b>			

## Centre Social et Culturel RIVE GAUCHE

Encourager les enfants à être acteurs de leurs apprentissages et de la vie en collectivité				
Objectifs opérationnels	Moyens	Critères d'évaluation		
		Acquis	En cours	Non acquis
Impliquer les enfants dans la décoration du centre et dans la préparation de temps fort.	<p><b>Valoriser les compétences et envies des enfants : dessin, bricolage...</b></p> <p><b>Créer des petits groupes de responsabilités</b></p> <p><b>Mettre à disposition du matériel de création</b></p>			
Mettre en place un tableau de responsabilités.	<p><b>Planning quotidien</b></p> <p><b>Faire tourner les rôles de manière équitable</b></p>			
Mettre en place une création d'affiche sensibilisant à l'écologie	<p><b>Création de groupes</b></p>			
Impliquer les enfants dans le rangement des salles d'activité et dans l'installation du matériel	<p><b>Accompagnement bienveillant par les animateurs pour guider sans faire à leur place</b></p> <p><b>Encouragements oraux et valorisation du travail accompli</b></p>			

### III- PROJET DE FONCTIONNEMENT

#### **1- PUBLIC ACCUEILLI :**

Les enfants accueillis proviennent principalement du quartier Rive Gauche et de la commune de Châlons-en-Champagne. Ils sont âgés de 3/13 ans (*3 ans révolus au début du centre*) et profitent d'un cadre verdoyant implanté au centre municipal du Mont-Choisy dans la commune de Fagnières. La capacité d'accueil est de 80 enfants.

#### **a) Répartition par tranche d'âge :**

Les enfants accueillis au centre ont entre 3 et 13 ans. De ce fait, nous répartissons les enfants par tranche d'âges lors de la journée afin d'optimiser la prise en charge. Il y a donc 3 groupes d'âges distincts pour les animations :

- 3/5 ans : le centre social peut accueillir jusqu'à 30 enfants. Les enfants sont accueillis dans un bâtiment (Alsace) dont plusieurs salles sont mises à leur disposition pour les activités, d'éveil, respecter les besoins et le rythme de vie des enfants, car plus de calme et d'espace.

Les besoins sont axés sur : La curiosité, l'imaginaire, les besoins affectifs, l'apprentissage à la vie en collectivité pour certain etc...

- 6/8 ans : ils sont en moyenne 25 enfants à être accueillis pendant l'accueil de loisirs ; dont les activités sont axées sur le dessin coloriage, sport, histoires, découverte, la créativité, la cuisine.

Les besoins sont axés sur : La dépense physique, la curiosité, les besoins affectifs, avoir des réponses, la sécurité, l'autonomie, la socialisation, l'équité et la justice, de se confronter aux autres, d'écoute etc...

- 9/13 ans : deux groupes (9/10 ans et 11/13) entre 15 et 15 enfants. Dont les activités créatives comme l'élaboration d'un journal, montage de projet, pour leurs permettre d'être en autonomie.

Les besoins restent axés sur la dépense physique et le dépassement de soi, d'autonomie, de s'identifier, de se faire entendre, d'avoir une place dans la société, la socialisation, de justice et d'équité, de se confronter aux autres, d'écoute, etc...

Dès leur arrivée le matin, l'équipe organise les groupes comme suit :

- Les 3-5 ans
- Les 6- 8 ans
- Les 9-13 selon l'effectif

Selon les effectifs et afin de faciliter l'encadrement des enfants des sous- groupes peuvent être créés toujours en fonctions des tranches d'âges :

- 3-4 et 5 ans
- 6 ans et 7/ 8 ans
- 9-10 et 11-13 ans

Les groupes étant constitués restent ainsi composés jusqu'à la fin de l'AL sauf en cas de nécessité proposé par l'équipe et approuvé par l'équipe de direction.

#### **b. L'implication des mineurs en accueil de loisirs**

L'implication des mineurs en accueil de loisirs est un levier crucial pour leur épanouissement. Elle favorise leur développement personnel tout en les préparant à leur rôle futur dans la société.

Les mineurs sont encouragés à exprimer leurs envies et à participer à l'élaboration des activités. Cela favorise leur autonomie et leur sens des responsabilités.

Les enfants peuvent être impliqués dans les décisions concernant les activités, le choix des jeux, ou même la planification des sorties. Cela leur apprend à prendre des initiatives et à comprendre l'importance de la coopération.

*Exemple : réaliser pour les jeunes adolescents un projet qui permet de mettre en avant la vie en accueil de loisirs sous forme de journal ou reportage.*

#### **c. L'accueil des enfants en situation de handicap :**

Selon l'article L.114-1 du code de l'action sociale et des familles « Toute personne handicapée a droit à la solidarité de l'ensemble de la collectivité nationale, qui lui garantit, en vertu de cette obligation, l'accès aux droits fondamentaux reconnus à tous les citoyens ainsi que le plein exercice de sa citoyenneté. »

Pour chaque enfant porteur de handicap, un suivi régulier est instauré entre l'équipe et la famille. Une ou plusieurs rencontres ont lieu avant l'inclusion de l'enfant afin de faciliter les échanges et d'assurer son suivi. Des protocoles individuels peuvent être mis en place afin de répondre au mieux aux besoins et attentes des familles. (Ex : cahier de liaison, PAI, espace ou temps d'accueil aménagés...).

### **d. L'implication des familles en accueil de loisir**

Si nécessaire, un retour aux familles sera réalisé en fin de journée afin de garantir une communication régulière. Par ailleurs, les parents seront conviés à un temps fort organisé le dernier jour de l'accueil de loisirs, favorisant ainsi le lien entre les familles, les enfants et l'équipe pédagogique. Le planning des activités ainsi que le projet pédagogique seront affichés dans les locaux d'accueil afin que les familles puissent en prendre connaissance facilement et suivre le déroulement de l'accueil.

## **2- LIEUX D'ACCUEILS :**

### **a. Les locaux et espaces du Mont Choisy :**

Depuis les années 60, le site communal du Mont-Choisy, près de Fagnières, a pour vocation d'accueillir les enfants et les adolescents, notamment via les Centres de loisirs du Centre social et culturel de la Rive gauche. L'endroit se prête particulièrement bien aux activités pédagogiques et de plein air au printemps et pendant l'été car le Mont Choisy dispose d'un grand parc avec des zones ombragées et de plusieurs salles d'activités.

Le centre dispose de 6 bâtiments, un bâtiment dédié à la restauration et 5 autres qui sont repartis

## Centre Social et Culturel RIVE GAUCHE

par groupe de vie.

- **Alsace** : réservé aux 3-5 ans 3 salles d'activités dont une salle où l'enfant peut se retirer au calme sous la surveillance d'un animateur.
- **Bourgogne** : salle polyvalente spécifiquement pour les ateliers pédagogiques
- **Bretagne** : affecté au 6-8 ans 2 salles d'activités + 1 salle de repos pour les 3-5 ans
- **Champagne** : pour les 9-10 ans 1 grande salle d'activités
- **Savoie** : pour les 11-13 ans 2 salles d'activités.

### **b. Restauration :**

Les enfants prennent leurs repas dans le restaurant scolaire. Le réfectoire est équipé de matériels professionnels. Des repas peuvent être confectionnés dans le respect des règles en vigueur.

Il est équipé de deux zones de restauration :

- 1 pour les 3-5 ans pouvant accueillir plus de 40 enfants.
- 1 pour les élémentaires pouvant accueillir plus de 60 enfants

Le restaurant est géré par un agent de réchauffe mis à disposition par la ville de Châlons-en-Champagne.

Les enfants participent au rangement en faisant remonter leurs couverts et assiettes en bout de table afin de garder le sens éducatif du vivre ensemble.

### **c. Transport des enfants :**

L'accueil de loisirs propose un service de navette sur trois sites tous les jours pour acheminer les enfants au Mont Choisy (lieu de vie et d'activités). Ce service permet aux familles de bénéficier d'un aller et/ou d'un retour sans avoir à ramener leur enfant directement sur le site du Mont Choisy qui est à l'extérieur de la commune. Le service est assuré par un chauffeur employé par la SITAC.

## Centre Social et Culturel RIVE GAUCHE

Les enfants sont déposés par les parents et ils sont accueillis par l'équipe d'animation dès 8h00 selon leur zone géographique de résidence :

Pour les zones :

- Châlons et alentours : L'accueil a lieu à la Maison des syndicats à Pelloutier. Les enfants sont pris en charge de 8h à 8h30.
- Quartier de la tour d'Orléans : L'accueil a lieu à l'école maternelle Jean Macé de 8h à 8h45.
- Quartier de la Bidée et du Mont Saint Michel.

L'accueil a lieu à l'école élémentaire Pierre Curie. Ils sont pris en charge à partir de 8h00 jusqu'à 9h00.

Tous les enfants sont regroupés et recomptés avant de les transporter vers l'établissement du Mont Choisy.

### 3- L'EQUIPE D'ENCADREMENT :

#### a. Composition de l'équipe :

L'équipe d'encadrement sera composée en tenant compte des réglementations Jeunesse et sports concernant l'encadrement de mineurs. Lors de cet ACM, elle se composera de la manière suivante :

NOM	PRENOM	FONCTION	PERIODE
<b>FROGER</b>	<b>Raphael</b>	<b>directeur</b>	<b>Du 04 au 22/08/2025</b>
<b>LARBI</b>	<b>Eddie</b>	<b>directeur adjoint</b>	<b>Du 04 au 22/08/2025</b>
BINCHIKH	Silya	stagiaire	Du 04 au 22/08/2025
BERHIL	Majda	animatrice	Du 04 au 22/08/2025
CHIRTI DAKI	Adam	stagiaire	Du 04 au 22/08/2025
KARL	Victoria	stagiaire	Du 04 au 22/08/2025
ZEHNINI	Sadia	animateur	Du 04 au 22/08/2025
SIDI-AIBA	Dieh	Stagiaire	Du 04 au 22/08/2025
SATOUR	Yasmina	animatrice	Du 04 au 22/08/2025
TORES	Morgan e	animatrice	Du 04 au 22/08/2025
LEPREUX	Lison	animatrice	Du 04 au 22/08/2025
PLIYA AKPADJI	Carmen	animatrice	Du 04 au 22/08/2025
ABDENNOUR	Marwa	Stagiaire	Du 04 au 22/08/2025

***b. Personnel technique :***

1 agents MHL (Maintenance et Hygiène des Locaux) qui assurent la propreté et la désinfection du bâtiment.

Il est présent le matin avant l'arrivée des enfants, pour le lavage au sol et la désinfection du mobilier, des zones et surfaces sensibles. Ce maintien du protocole covid est surtout appliqué chez les petites (mains courantes, poignées, tables, chaises, dortoir...)

### c. Fonctionnement de l'équipe

Les horaires sont prévus de 7h55 à 18h00 et les activités débutent à 9h30 sur le site du Mont Choisy

Les animateurs arriveront le matin à 7h55 sur les lieux des ramassages pour accueillir les enfants et ils repartiront après que tous les enfants sont remis à leur parent, sauf les soirs où il y a une réunion d'équipe au moins une fois par semaine.

Dans le cadre des activités spécifiques chaque animateur devra demander au préalable son matériel à la direction.

Pour les activités de l'accueil du matin et du soir, les animateurs mettront à disposition des enfants le matériel nécessaire (feuilles, crayons de couleurs, jeux de société ...) de manière à faire patienter les enfants.

## 4- ORGANISATION

### a. Le projet d'animation :

Le projet d'animation est réalisé avec l'équipe d'animation, le thème central étant « **Sport et Nature** » sur les 3 semaines.

Le choix du thème "**Sport et Nature**" dans un Accueil Collectif de Mineurs s'inscrit pleinement dans les objectifs éducatifs et pédagogiques de l'animation. Il permet de répondre à des enjeux fondamentaux liés au bien-être physique, à la découverte du milieu naturel, et à la sensibilisation à l'environnement, tout en favorisant la cohésion de groupe.

D'une part, le sport est un vecteur essentiel de développement physique, moteur et social. Il favorise l'estime de soi, l'esprit d'équipe, le respect des règles et des autres. Il contribue également à la lutte contre la sédentarité, un enjeu de santé publique majeur chez les enfants et adolescents.

D'autre part, la nature offre un terrain d'exploration, de curiosité et d'émerveillement. En sortant des espaces fermés pour aller dans des environnements naturels (forêts, parcs, plages, jardins), les enfants apprennent à observer, respecter et protéger leur cadre de vie. Cela permet également de développer une conscience écologique dès le plus jeune âge.

## **b. Les activités :**

Plusieurs activités seront proposées aux enfants en fonction du projet d'animation des animateurs et des objectifs du projet pédagogique qui est en relation avec le projet éducatif de la ville.

Le fil conducteur est le « **Le sport et la nature** » et les activités qui sont proposées ne sont pas une fin en soi, elles ne sont que des supports pour atteindre les objectifs fixés et ils doivent être pourvus de sens.

Ces activités seront diversifiées : art plastique, sport, jeux de langage, expression corporelle, sorties culturelles, pour permettre au plus grand nombre de s'y retrouver.

Durant les temps d'accueil et les temps calmes, les enfants pourront décider de participer aux activités ou faire le choix de ne rien faire.

## **c. Les réunions**

Lors de la réunion de préparation avec l'équipe d'animation nous avons travaillé sur l'organisation générale de l'ALSH, les rôles de chacun, les règles à respecter, la journée type des différentes tranches d'âges,

Des réunions sont consacrées au moins une fois par semaine pour faire le bilan de la semaine et un point sur la semaine à venir.

En cas de nécessité le directeur ou son adjoint peuvent organiser une réunion en fin de journée.

## **d. Les pauses**

Chaque animateur à droit à un temps de pause (y compris les non-fumeurs). Les pauses seront réparties comme suit :

- Pause Méridienne : Chaque jour un roulement par groupe de 13h30 à 14h00
- Pause goûter : Chaque jour un roulement par groupe de 16h10 à 16h30

Chaque animateur doit gérer son temps de pause (café, repos, prépa) et en avertir ses collègues afin de s'assurer que les enfants sont toujours sous surveillance. L'animateur ne devra en aucun cas pénaliser ses collègues en débordant sur son temps imparti.

## Centre Social et Culturel RIVE GAUCHE

### d. Journée type :

<p>A partir de 8h</p> <p>Arrivée échelonnée des animateurs Accueil sur les trois points d'accueil et pour le ramassage, Ms Syndicats, Macé, Elémentaire P. curie.</p>	<p>1 animateur à l'accueil, pointage des enfants, relation avec les enfants et familles.</p> <p>Les autres animateurs proposent des activités variées (dessin, lecture, jeux de société, puzzle adaptée à l'âge des enfants)</p>
<p>9h</p> <p>Transfert de tous les enfants à l'école Pierre Curie vers le site du Mont Choisy.</p>	<p>1 animateur de chaque groupe (à tour de rôle également) sera chargé de cocher les enfants avant de monter dans le bus.</p> <p>1 animateur devra recompter tous les enfants dans le bus avant son départ.</p>
<p>9 h15 / 9 h 30</p> <p>Arrivée sur site</p>	<p>Les animateurs en charge des groupes donneront les listes de présence au directeur.</p> <p>Les autres animateurs se chargeront de la collation pour chacun de leur groupe.</p>
<p>9 h 30 / 11h30</p> <p>Activités et rangement</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Les animateurs feront l'appel des enfants sur leur groupe.</li> <li>- Un petit échange (5 /10 MN) entre les animateurs et les enfants sera proposé afin de discuter de leurs envies, leur ressenti...</li> <li>- Les animateurs devront systématiquement faire une sensibilisation (en rapport avec le thème) pour présenter les activités de la journée.</li> <li>- Présentation des activités et répartition des enfants dans les différentes activités.</li> </ul> <p>Le rangement devra être compris dans le temps d'activité.</p>
<p>11h30 /12h00</p> <p>Temps libre, passage aux toilettes.</p>	<p>Les animateurs devront s'assurer que les enfants se sont lavé les mains avant le repas.</p>
<p>12 h / 13 h</p> <p>repas du midi</p>	<p>Repas</p> <p>Les animateurs mangeront automatiquement avec les enfants. Ils aideront les plus petits pour couper la viande et sont garants de leur tenue à table (politesse, manger proprement, ne pas se balancer, ne pas mettre les pieds sur les chaises...).</p>
<p>13 h 30 / 14 h 30</p> <p>Temps calme</p>	<p>Après le repas, les animateurs comptent les enfants et accompagnent les enfants en « temps libre ».</p> <p>Un premier groupe d'animateurs (50%) répartis dans les différents groupes partira en temps de pause (13h30-14h00 puis 14h-14h30).</p>
<p>14h 30 / 16 h</p> <p>reprise des activités sur l'ensemble des groupes d'âges.</p>	<p>Les enfants partent en activités avec les animateurs (pour une activité à l'extérieur du centre, les animateurs pourront prendre le goûter.)</p> <p>Les enfants aident au rangement de l'activité.</p>
<p>16 h00 / 16 h 30</p> <p>Goûter</p>	<p>Les animateurs distribuent le goûter aux enfants (par groupe entier ou par petit groupe) suivant le contexte.</p>
<p>16h45 / 17h00</p> <p>transfert des enfants vers les trois points de ramassage</p>	<p>1 animateur de chaque groupe (à tour de rôle également) sera chargé de cocher les enfants avant de monter dans le bus.</p> <p>1 animateur devra recompter tous les enfants dans le bus avant son départ.</p>
<p>17 h / 18 h</p> <p>En fonction des points, départ échelonné des enfants</p>	<p>1 animateur à l'accueil, pointage des enfants, remise des enfants à leurs familles. Pour les enfants qui partent seules, vérifications de la fiche d'autorisation signée.</p> <p>Les autres animateurs proposent des activités variées (dessin, lecture, jeux de société, puzzle adaptée à l'âge des enfants)</p>

### e. Règlements animateurs :

Pour le bon fonctionnement du centre et le bien-être des enfants, chaque personne doit respecter les règles de vie.

Cette énumération n'est pas exhaustive et peut être complétée.

- L'utilisation du téléphone portable est interdite hors cadre du travail, sauf en cas d'urgence et durant le temps de pause.
- Il est interdit de fumer ou vapoter dans les locaux et les pauses cigarettes doivent être en dehors de l'enceinte et de la vue des enfants.
- Avoir une tenue vestimentaire correcte, un langage et un comportement correct.
- En cas de conflit ou d'accident les animateurs doivent en informer immédiatement la direction.
- Veiller à la sécurité des enfants à tout moment.
- Veiller au respect des familles et des locaux municipaux.
- L'animateur doit donner l'exemple aux enfants, il doit donc agir en fonction de ses propos qu'il tient aux enfants. Par exemple, s'il dit aux enfants de porter un chapeau, il doit lui aussi en porter un.

Il doit veiller à avoir un langage correct et approprié.

Il doit être :

- **Responsable** (sécurité, ponctualité...),
- **Respectueux** (sociable)
- **Créatif** (s'adapter, improviser, faire preuve d'initiatives)
- **Organisé** (sérieux, bien maîtriser le déroulement de la journée)
- **Passionné** (adhère et participe à l'élaboration du projet éducatif et pédagogique par ces remarques et ses propositions.)

#### Retard :

- Il faut prévenir la direction le plus tôt possible de tout retard
- Toute personne arrivant en retard de façon répétée s'expose à des avertissements suivis de sanctions disciplinaires voire au licenciement.

#### Absences :

- Toute absence non programmée devra impérativement être justifiée par un document officiel (certificat médical ou autre justificatif d'absence)
- Avertir immédiatement la direction.

- Pour toute autre absence non programmée, répétitive et sans justificatif, s'imposent des avertissements suivis de sanction disciplinaires voire l'interruption du contrat.

f. **Savoir être et savoir-faire :**

SAVOIR ETRE	SAVOIR FAIRE
...Polis, accueillant, souriant, joyeux envers les enfants et les adultes	...Veiller à la sécurité des enfants (affective, physique et moral)
...Patient	...Accompagner l'enfant
...Rassurant et attentif	...Donner le choix à l'enfant
...Ponctuel	... Répondre aux apprentissages en fonction de leurs envies et besoins
...Accepter les critiques constructives positives ou négatives	...Parler calmement et réfléchir avant de parler
...Se connaître ou apprendre à se connaître	...Communiquer, informer, s'informer
...Dynamique	...Prendre des initiatives dans la vie quotidienne et en lien avec l'équipe et les enfants
...Capable de se gérer (fatigue, rythme...)	...Assurer un bon accueil, aller vers les parents
...Responsable d'un groupe, de soi-même	...Être à l'écoute : se mettre à hauteur de l'enfant, montrer sa confiance et son écoute sans jugement
...Polyvalent dans les activités proposées	...Gérer son groupe (poser un cadre, être organisé, sécuriser)
...Bienveillant : la bienveillance est « l'uniforme de l'animateur » ...	...Donner de l'importance à son image (c'est aussi l'image de l'ACM)
Présentable	
...Autonome	
...Communicatif	
...A l'écoute	
...Disponible	
...Se respecter soi-même et les autres ...Se remettre en question	

**g. Rôle direction /animateurs :**

Chaque membre de l'équipe pédagogique a des droits et devoirs qui lui sont propres durant l'ACM. Le respect de ces droits et devoirs est nécessaire pour un bon déroulement de l'ACM.

<p><b>Le directeur/trice D'ACM :</b></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- se doit de le mettre en place dans des conditions d'encadrement et de sécurité optimum, pour garantir la sécurité physique et morale des participants (enfants et animateurs).</li> <li>- est garant de la mise en œuvre du projet pédagogique en lien avec le projet éducatif de l'organisateur.</li> <li>- est responsable pénalement lors de l'accueil de loisir.</li> <li>- se doit de tenir compte des informations fournies par les familles grâce aux fiches sanitaires et veiller au secret médical</li> <li>- coordonne et organise la mise en place des activités qui en découlent et encadre l'équipe d'animation.</li> <li>- Accompagne, forme, conseille les animateurs, diplômés ou non et procède à leur évaluation,</li> <li>--Veille au respect des règles de sécurité et d'hygiène, des protocoles sanitaires</li> <li>- Résout les problèmes (techniques, conflits, réservations, matériel d'activité...)</li> <li>- Gère le budget et veille à son équilibre,</li> <li>- Recrute son personnel en accord avec le directeur du CSC</li> </ul>
<p><b>La directeur/trice adjoint e</b></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- aide le directeur dans ses responsabilités administratives,</li> <li>- est garant de l'application sur le terrain du projet pédagogique et portera une attention particulière à la relation d'aide, à l'explication, à la mise en relation avec les situations vécues et les options éducatives.</li> <li>- est responsable sanitaire et responsable du matériel pédagogique.</li> <li>- veiller à l'application et au bon fonctionnement du projet d'animation et des différents projets d'activités.</li> <li>- participe à la gestion et à l'encadrement de l'équipe d'animation en collaboration avec le directeur de la structure</li> <li>- assure le remplacement fonctionnel du directeur en son absence</li> <li>- rend compte de ses actions au directeur de la structure</li> </ul>
<p><b>Animateur</b></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- est garant de la sécurité physique, morale et affective des enfants.</li> <li>-est à l'écoute des enfants et répond à leurs attentes.</li> <li>-sait accepter le refus, solliciter sans forcer.</li> <li>- est force de propositions et s'adapte quand une activité ne fonctionne pas.</li> <li>- respecte l'enfant en tant qu'individu à part entière.</li> <li>- participe aux réunions de préparation et de bilan,</li> <li>-élabore les programmes d'activités en cohérence avec le projet éducatif,</li> <li>- propose aux enfants un panel d'activités adaptées aux besoins, aux demandes, au rythme et aux capacités de chacun. Les activités doivent être C.A.D.A.P (Concis, Attractives, Dosées, Alternées, et Progressives)</li> <li>- est à l'écoute des enfants et reste disponible en laissant libre court à la créativité des enfants dans le respect de la sécurité de tout un chacun</li> <li>- favoriser la curiosité de l'enfant et la découverte à travers les activités,</li> <li>- est en droit de prendre la pause nécessaire à son bien-être, hors des temps d'animation.</li> <li>- est en droit de mettre en place toutes les activités qu'il juge bonnes pour l'enfant, en lien avec le projet pédagogique et les objectifs fixés par l'équipe.</li> <li>- montre l'exemple en adoptant une posture non violente, physique ou verbale,</li> </ul>

## Centre Social et Culturel RIVE GAUCHE

	<ul style="list-style-type: none"><li>- Accompagner l'enfant dans une démarche de respect, d'écoute.</li><li>- Au regard de toutes circonstances l'animateur doit toujours privilégier le dialogue plutôt que les sanctions.</li></ul>
<b>Assistant sanitaire</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>- doit être titulaire du PSC1 ou du SST</li><li>- doit s'assurer de l'existence pour chaque mineur d'une fiche sanitaire de liaison (l'équipe doit prendre les fiches en sorties),</li><li>- gère la pharmacie et rappel aux animateurs de ne pas les oublier</li><li>- tient à jour les trousse de premiers secours, et il veille à la bonne tenue du registre des soins.</li></ul> <p><b>Ce rôle est confié au directeur adjoint lorsqu'aucun agent n'a été désigné.</b></p>
<b>Personnels de services</b>	Le personnel d'entretien : Le personnel assure l'entretien des locaux le matin avant l'ouverture du centre ou le soir à la fin du centre.
	Le personnel de cantine : <ul style="list-style-type: none"><li>-s'occupe de toute la gestion cantine (préparation, chauffe, vaisselle...).</li></ul> Lors du repas, les animateurs servent en salle et s'occupent des enfants A la fin du repas, les enfants empilent les verres et assiettes au centre de la table, et mettent les couverts dans les barquettes prévues à cet effet. <ul style="list-style-type: none"><li>- Le personnel ne débarrasse les tables qu'une fois les enfants sortis de la cantine.</li></ul>

### h. Moyens financiers

Chaque année, l'Accueil de loisirs présente au responsable du CSC un budget de fonctionnement qui fait l'objet de bordereaux d'engagement pour prévoir les dépenses liées à l'ACM.

Les dépenses sont réparties suivant 4 pôles d'achat :

- Fournitures divers (*Petits équipements*)
- Transports
- Alimentation et boissons
- Prestations divers (*Intervenants, sorties*)

#### **La tarification :**

Les tarifs sont votés par le Conseil Municipal. Le coût tient compte du quotient familial de chaque famille. Sans le quotient familial, le plein tarif est appliqué.

### i. Sécurité :

La sécurité est une préoccupation majeure dans l'ACM et c'est la responsabilité de l'organisateur et du directeur de s'assurer que les normes sont respectées et appliquées par tous.

La structure comme toutes les autres structures d'accueil collectif de mineurs sont soumises à des normes strictes en matière d'hygiène et de sécurité :

- Propreté des locaux : Les locaux doivent être régulièrement nettoyés et entretenus pour assurer un environnement sain et sécurisé.
- Qualité de la restauration : Les repas servis doivent respecter les normes d'hygiène et de sécurité alimentaire, ainsi que les recommandations nutritionnelles pour les enfants et les adolescents.
- Sécurité des installations et des équipements : Les installations et les équipements utilisés dans les activités doivent être conformes aux normes de sécurité et adaptés à l'âge des participants.

Nous avons une partie de l'équipe qui est titulaire du PSC1 ou du SST. Toute l'équipe ainsi que la direction a bénéficié d'une initiation aux premiers secours de 3 heures aux premiers secours et aux risques incendie (réunion du 3 juillet 2024) et ils savent comment réagir en cas d'urgence.

### **En cas d'alerte incendie, prévenir tout le monde :**

- Evacuer dans un premier temps le bâtiment sinistré vers le lieu de rassemblement (éloigné le plus possible de l'incendie)
- L'animateur reste responsable des enfants qui sont dans son groupe.
- Compter les enfants au départ et à l'arrivée du lieu de rassemblement

### **j. Hygiène et sécurité :**

En matière de santé, les parents doivent être informés sans délai de tout accident ou maladie survenus à leur enfant.

Si l'enfant suit un traitement médical, l'ordonnance du médecin doit être fournie, les médicaments dans leur emballage d'origine doivent - être marqués au nom de l'enfant. Les animateurs doivent informer la Direction de tous les moindres bobos pour pouvoir en informer à son tour les familles.

Les soins portés aux enfants, ainsi que les traitements sont faits par les animateurs permanents ou bien les animateurs nommés par la Direction. Tous les soins sont portés dans le registre infirmerie, une liste des produits et du matériel recommandé est affichée au lieu où est la pharmacie.

Une liste des enfants allergiques est tenue à jour.

## **k. Evaluation :**

L'évaluation du projet pédagogique permet de proposer des évolutions, de remédier aux situations problématiques. Elle permet de constater ou non l'articulation entre les finalités définies dans le projet éducatif, les objectifs précisés dans le projet pédagogique et le fonctionnement du centre.

### Qu'est-ce qu'on évalue ?

Les objectifs, les démarches, les actions et les moyens pour en apprécier la pertinence, l'efficacité ou la conformité avec le projet éducatif.

Plusieurs éléments peuvent être observés pour permettre une évaluation du centre et du projet :

- Les actions prévues ont-elles été réalisées ? Etaient-elles adaptées aux objectifs annoncés ?
- Les objectifs ont-ils été atteints ou non ?
- Les objectifs proposés étaient-ils pertinents au regard du diagnostic ? (Caractéristique du public, projet éducatif)
- Est-ce qu'il y a une cohérence entre les objectifs, la démarche pédagogique et les moyens matériels et humains mis en œuvre.

### Outils utilisés pour évaluer

- Evaluations courantes avec l'équipe sur le terrain.
- Mise en place d'une fiche d'auto-évaluation des animateurs par rapport à l'application sur le terrain des objectifs pédagogiques et des visées éducatives (une fiche en début de période et un bilan à la fin).
- Bilan avec l'équipe (petit groupe et grand groupe), chaque fin de semaine et en fin des deux mois.
- Evaluations par les enfants, sous formes de smileys et cahier de bord enfants / parents...

### Evaluations des stagiaires BAFA / ou autres :

- En début de stage sera proposée une évaluation de ses acquis personnels, de ses attentes et des objectifs fixés par la direction.
- Tout au long du stage, un relais, une écoute et une aide permanente sera mise en place, pour soutenir le stagiaire dans ses acquisitions. Il pourra s'appuyer sur l'animateur référent ou sur l'équipe de direction.
- En milieu de stage, le stagiaire aura une évaluation intermédiaire, en présence de l'animateur référent et avec la direction.
- -En fin de stage, l'animateur fera un bilan de son expérience, il évaluera ses acquis ou ses manques.

Evaluations des stagiaires BAFD

- En début de stage sera proposée une évaluation de ses acquis personnels, de ses attentes et des objectifs fixés par la direction.
- Tout au long du stage, un relais, une écoute et une aide permanente sera mise en place, pour soutenir le stagiaire dans ses acquisitions. Il pourra s'appuyer sur l'équipe de direction.
- En milieu de stage, le stagiaire aura une évaluation intermédiaire, avec la direction.
- En fin de stage, le stagiaire fera un bilan de son expérience, il évaluera ses acquis ou ses manques.

## Centre Social et Culturel RIVE GAUCHE

### Exemples GRILLE EVALUATION GLOBALE

Légende : 1. très satisfaisant, 2. satisfaisant, 3. moyen, 4. insatisfaisant, 5. très insatisfaisant :

Intitulés	1	2	3	4	5	Observations
<b>Santé et Sécurité</b>						
Assurer la sécurité (affective, morale, physique)						
Rassurer les enfants						
Apporter les soins basiques						
Connaître la réglementation en vigueur						
<b>Au sein de l'équipe</b>						
Être à l'écoute de ses collègues						
Être force de proposition						
Être ponctuel						
Participer activement aux réunions						
Être créatif et dynamique						
Savoir se documenter						
<b>Le fonctionnement</b>						
Être capable de gérer l'accueil						
Être capable de gérer l'activité						
Gérer le temps du repas						
Favoriser les échanges avec les familles						
<b>Les activités</b>						
Être capable d'adapter les activités						
Adapter l'activité aux conditions climatiques						
Anticiper et préparer les activités						
S'impliquer dans l'activité						
<b>Les relations</b>						
Savoir travailler en équipe						
Être à l'écoute des enfants						
Être à l'écoute des familles						
<b>Le projet</b>						
Connaître les objectifs du projet pédagogique						